

[LE CHRU DE TOURS RECRUTE 24 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE POUR L'ANNÉE 2023]

Comme tous les ans, le CHRU de Tours recherche des jeunes volontaires, entre 18 et 25 ans, pour remplir une des 4 missions de service civique proposée. Les candidats peuvent postuler jusqu'au 23 décembre 2022.

> Missions proposées au CHRU de Tours pour 2023 (liens cliquables)

- 1/ Aider à la vie sociale et à l'animation dans un service de prise en charge de la personne âgée ;
- 2/ Accompagner et contribuer à rompre l'isolement social des patients et résidents de l'EPHAD et du SSR ;
- 3/ Participer à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des patients, usagers et professionnels ;
- 4/ Nouvelle mission : Participer à l'accueil et à l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Missions : 8 mois
Début des missions : 30/01/23
Conditions d'accès :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Pas de diplôme requis

> Fin du recrutement
le **23/12/2022**

Comment postuler ?

Rendez-vous sur le site :
service-civique.gouv.fr
ou en scannant le QR code :



Attention, les candidats ne peuvent postuler qu'à une seule mission parmi les 4 citées précédemment.

Si une offre les intéresse, ils doivent passer 3 étapes pour postuler :

- 1/ Se présenter (parcours, centres d'intérêts, personnalité, etc.) ;
- 2/ Expliquer ses motivations à la fois pour le Service Civique et pour la mission sélectionnée ;
- 3/ Ajouter des documents ou des liens (png, pdf, web, réseaux sociaux, etc.) permettant d'en apprendre davantage sur le candidat (étape non-obligatoire).

> Nouvelle mission au CHRU de Tours

En 2023, une nouvelle mission est proposée au sein de « La Maison des femmes », une unité de soins dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violences, faisant partie de l'Institut Médico-légal du CHRU de Tours. L'objectif général de la mission est de contribuer à l'accueil et l'accompagnement des victimes dès l'entrée dans la structure afin de proposer un environnement serein, qui permettra une meilleure sécurisation du parcours de soins.

> Le Service Civique

Il s'agit d'une mission proposée par le gouvernement français, aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en cas de handicap). Ils peuvent s'engager sur une mission durant 6 à 12 mois, en choisissant parmi 10 thèmes (l'éducation, la santé, le handicap, la culture, etc.). Cette mission rémunérée permet aux jeunes d'aider autrui en développant leur savoir-être et leur savoir-faire. Attention, le Service Civique ne peut être réalisé qu'une seule fois au cours d'une vie. [#lechoixdesengager](https://twitter.com/lechoixdesengager)

CONTACT PRESSE

Célia Robert - Chargée de Communication
CHRU de Tours - celia.robert@chu-tours.fr - 06 11 68 33 53 - 02 47 47 78 26